

|                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL<br/>D'ADMINISTRATION DU 9 NOVEMBRE 2023</b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Participants :**

*Présent(e)s :*

- Philippe TRAN, Président
- Bruno SERVENTI, Vice-président
- Mireille GRAS, Secrétaire
- Nadia STIEVET, Secrétaire adjointe (en visio conférence)
- Brigitte BASCOULERGUE
- Lise DURON
- Sébastien GARCIA
- Benoît OLIVIE
- Karim OURABAH
- Cécile SEGHAIRIA
- Frédéric VINCENT
- Anaïs GASTON

*Absent(e)s excusé(e)s :*

- Myriam LABOUYRIE, Trésorière
- Jérôme MILLET, Trésorier adjoint
- Maryse CROSETTA
- Christina DIAZ

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 05.

**Ordre du jour**

- 1- Point sur les finances de l'amicale
- 2- Point sur la nouvelle permanence de septembre
- 3- Point sur le voyage (2 groupes) à Bali
- 4- Point sur le voyage en Espagne en octobre
- 5- Point sur le pass'sport
- 6- Lancement du chèques lire
- 7- Randonnées pédestres
- 8- Projet de voyages 2024
- 9- Questions diverses

**1 - Point sur les finances de l'amicale**

Suite aux mesures de gestion mises en place et à la maîtrise des dépenses, l'amicale va pouvoir terminer l'année 2023 et débiter l'année 2024 sereinement. Toutefois, le bureau va continuer à assurer une gestion très rigoureuse des dépenses.

Pour terminer cette année, nous disposons de :

- 13 149,20 € sur le compte ordinaire
- + 5 626,68 € (chèques mis à l'encaissement récemment)
- + 2 833,50 € (chèques mis à l'encaissement prochainement)

Soit une trésorerie de 21 609,38 € (à laquelle s'ajoute une petite réserve de précaution sur le compte épargne)

Les dépenses connues à ce jour sont :

- Paiement des billets Walygator achetés pour clôturer la saison ;
- Les remboursements pour les Pass'sports.

Il a été décidé de demander l'augmentation de la subvention du Département pour l'année 2024 à 65 000 € du fait du nombre important d'adhérents (700 au 9 novembre).

## **2 - Point sur la nouvelle permanence de septembre**

Nous avons eu de bons échos sur la mise en place d'une nouvelle permanence **le lundi de 15h30 à 16h30** très appréciée par les adhérents. L'information concernant l'existence de cette permanence doit être renouvelée.

## **3 - Point sur les voyages à Bali**

Nous avons rencontré l'agence Syltours pour faire un point sur les différents retours (points positifs et négatif ou à améliorer) des participants des 2 groupes. Sentiment général : très beau voyage et guides excellents.

Le point le plus problématique, alors qu'il avait été annoncé comme une excursion facile à la portée de tous par le voyageur, était l'itinéraire du volcan sur l'île de Java.

## **4 - Point sur le voyage en Espagne à Salou**

Il y a eu au total 15 inscrits dont 11 retraités, 2 actifs et 2 accompagnants non adhérents.

Très beau voyage et l'agence FITOUR avec laquelle nous sommes partis pour la 1<sup>ère</sup> fois est très professionnelle avec de très belles prestations.

Nous allons solliciter cette agence pour avoir des propositions de séjours pour 2024.

## **5 - Point sur le Pass'sport**

Opération qui a remporté un franc succès par rapport à l'an dernier avec une plus d'une centaine de demandes qui sont en cours de traitement pour adresser les remboursements correspondants.

## **6 - Point sur le lancement du chèque lire**

Cette opération va être reconduite auprès des librairies de Villeneuve et Agen. La librairie Le Gang de la Clé à Molette de Marmande accepte d'entrer dans le partenariat.

Les bons de commande vont être adressés très prochainement. Afin d'en faciliter l'emploi par les adhérents, les bons seront d'une valeur de 10 € chacun (l'Amicale prendra à sa charge 5 €), dans la limite maximum de 40 € par commande (prise en charge Amicale 20 €).

## **7 - Randonnées pédestres**

Nous restons dans l'attente du retour de notre assurance concernant la couverture "Responsabilité civile". Encore un peu de patience et nous pourrions vous proposer prochainement de belles balades en Lot-et-Garonne sur les circuits de randonnée.

## 8 - Projets voyages 2024

La commission "Voyages" se réunira le 16 novembre pour étudier les différentes propositions reçues, notamment pour proposer un séjour pendant les vacances d'avril 2024 à la demande des familles et adhérents travaillant dans les collèges.

## 9 - Questions diverses

- a. Noël à Walygator : pour la première fois des animations spéciales sont proposées par Walygator pour les fêtes de Noël. L'amicale n'aura pas de billet à disposition pour cet évènement lors des permanences et les billets ordinaires ne seront pas utilisables. Les achats par les amicalistes devront se faire uniquement sur le site de Walygator. Un message sur les conditions d'achats vous sera adressé très prochainement. L'amicale prendra en charge 20% par billet dans la limite de **4 billets par adhérent**.
- b. La billetterie pour le Festival des Lanternes de Montauban est ouverte Nous allons vous transmettre toutes les modalités pour acheter vos places.
- c. Prise en charge de l'amicale pour les spectacles (concert, théâtre, etc...) dans le 47. Elle est de **20% dans la limite de 2 places par adhérent par spectacle**.
- d. Un quizz de Noël va être lancé prochainement avec des petits cadeaux à gagner.
- e. La date pour notre assemblée générale 2024 a été fixée au vendredi 12 janvier. Tous les détails et bulletins d'inscriptions vous seront communiqués dès que tout sera finalisé.
- f. Puy du Fou : des propositions de billets seront proposés prochainement aux adhérents à tarif CE.

**Petits rappels** : \* les heures des permanences sont les **lundis de 15h30 à 16h30** et les **mercredis et vendredis de 10h à 12h**. En dehors de ces jours et horaires, plus aucune billetterie ne pourra être délivrée. Aussi, pour ceux et celles ne pouvant se déplacer, merci de faire vos demandes par messagerie.

\* présentation obligatoire de votre carte d'adhérent pour l'achat de billetterie.

\* concernant les opérations spéciales telles que le Bassin des Lumières à Bordeaux ou le zoo de Beauval, l'amicale bénéficie de tarifs préférentiels CE qui vous sont ensuite proposés mais pour passer une commande groupée il faut un minimum de 20 places. Aussi, les adhérents voulant les places rapidement devront se les procurer directement auprès du prestataire, mais au tarif public.

Il est rappelé que les relations entre les adhérents et les permanenciers doivent être courtoises et respectueuses. Les permanenciers sont des bénévoles : ils s'attachent à accueillir les amicalistes dans les meilleures conditions et à leur apporter une bonne qualité de service. Mais, leur activité dépend des décisions prises par le CA ou le bureau de l'Amicale. Ils ne peuvent répondre par anticipation à des questions qui n'ont pas encore été réglées par le CA ou le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

==\*==\*==\*==\*==